



Lors de sa visite à la Chambre des communes, M. Yves Servais, directeur général de l'AMDEQ a rencontré M. Steven Blaney, député conservateur de Bellechasse-Les Etchemins-Lévis, pour lui rappeler l'importance d'appuyer le projet C-236.



M. Servais rencontre deux conseillers politiques du cabinet de M. Bill Morneau, ministre des Finances, soit MM. Ian Foucher et Maximilien Roy.

Baisse des taux d'utilisation des cartes de crédit L'AMDEQ bien reçue et écoutée

M. Yves Servais, lors de son passage à la Chambre des communes, a mené une série de rencontres avec des élus de chacune des formations politiques, dans le cadre de ses démarches afin d'appuyer le projet de loi C-236, parrainé par Mme Linda Lapointe, députée libérale de Rivière-des-Milles-Îles qui a pour but de réglementer les taux d'utilisation des cartes de crédit.

Lors de la période des questions, M. Louis Plamondon, député de Bécancour-Nicolet-Sauvel, a interpellé M. Bill Morneau, ministre des Finances, afin de connaître son opinion sur les demandes répétées de l'AMDEQ et d'autres associations du secteur de l'alimentation, de diminuer les taux d'utilisation des cartes de crédit. Le ministre Morneau est demeuré évasif répétant qu'il ne disposait pas encore de toutes les informations pour le faire.

Nous avons pu sensibiliser deux autres députés de l'Opposition à ce sujet, dont MM. Guy Caron, député néo-démocrate et Steven Blaney du Parti conservateur. M. Servais a pu s'entretenir également avec deux conseillers politiques du ministre Morneau qui ont repris l'argumentaire du ministre.



À la sortie de la Chambre des communes, M. Guy Caron, député du NPD, de Rimouski-Neigette-Témiscouata-Les Basques a réaffirmé à M. Servais, que la diminution des taux d'utilisation des cartes de crédit figurait parmi les priorités de son parti.



Mme Linda Lapointe, députée de Rivières-des-Milles-Îles, est entourée de M. Yves Servais, directeur général de l'AMDEQ et de M. Louis Plamondon, député de Bécancour-Nicolet-Saurel.

La journée s'est terminée au bureau de Mme Linda Lapointe. Elle a tenu à remercier M. Plamondon, qui lui a annoncé l'appui officiel du Bloc québécois, en l'informant que six de ses collègues bloquistes avaient pris l'initiative de faire parvenir aux dépanneurs et épiciers de leur comté, une copie du communiqué du Bloc québécois. Enfin M. Servais a informé Mme Lapointe de l'envoi d'une lettre à ses membres les enjoignant de faire parvenir une lettre de sensibilisation à leur député. Une centaine de membres ont répondu à l'invitation de notre association.

Prochaine étape du projet de loi C-236, débat en deuxième lecture, cet automne. Entretemps, l'AMDEQ entend mettre de l'avant d'autres actions auprès des élus fédéraux du Québec.



M. Thomas Barré et Mme Kelly Plamondon, attachés politiques du ministre de la Sécurité publique, lors de la rencontre avec M. Servais.

Le ministre Martin Coiteux consulte L'AMDEQ réitère ses demandes

Dans le cadre d'une vaste consultation que mène présentement M. Martin Coiteux, ministre de la Sécurité publique en prévision des changements qui seront apportés à la réglementation sur la vente des produits alcoolisés du Québec, M. Yves Servais, directeur général de notre association a eu un entretien avec les deux attachés politiques délégués par le ministre. Documents en main, M. Servais a tenu à rappeler que le gouvernement libéral, en 2012, avec le dépôt de la loi 68 parrainé par l'ex-ministre Robert Dutil avait proposé une série de mesures pour apporter des changements à la loi sur les permis d'alcool et qu'en novembre de la même année, le député Robert Poëti est revenu à la charge avec le projet de loi 194 avec les mêmes objectifs. En ce qui a regard aux changements demandés par l'AMDEQ, M. Servais a mentionné qu'il avait reçu l'appui de Me Christine Ellefsen, présidente de la Régie des alcools, des courses et des jeux.

Nos demandes

M. Thomas Barré et Mme Kelly Plamondon ont écouté les principales demandes formulées par l'AMDEQ. M. Servais a réclamé une fois de plus le retrait de l'article de loi obligeant l'installation d'un dispositif empêchant l'accès aux boissons alcooliques en dehors des heures d'exploitation du permis ; un règlement désuet.

Il a également insisté pour que le ministère mette fin aux promotions croisées, pratiques commerciales largement utilisées par les grandes chaînes d'alimentation et grands réseaux de dépanneurs corporatifs pour attirer la clientèle. Ces pratiques commerciales sont contraires à l'éthique de la réglementation sur les boissons alcooliques et contournent également celles sur le prix minimum de la bière.

Enfin, l'AMDEQ a demandé aussi à ce que l'on revoit les heures d'exploitation du permis d'épicerie, pour répondre mieux aux attentes des clients. Les représentants du ministre Coiteux ont mentionné qu'une fois que le ministre aura terminé ses consultations, il serait en mesure de faire adopter au cours des prochains mois les dispositions législatives qui pourraient ainsi répondre à nos attentes.



M. Albert Sleiman et M. Raymond Guillet
lors de la remise du don au téléthon
Enfant Soleil.



Opération Enfant Soleil, un gros MERCI !

Dimanche, le 5 juin dernier, l'AMDEQ a remis, lors du téléthon Enfant Soleil, un montant de **3 000 \$** à cette organisation qui vient en aide aux enfants malades. Ce montant a été accumulé par la tenue de différentes activités promotionnelles reliées à cet événement; soit par la présence d'un kiosque Enfant Soleil lors du dernier congrès AMDEQ en septembre dernier et, de même, lors de la participation de l'AMDEQ au Festival Libanais.

De plus, certains membres AMDEQ avaient gentiment accepté d'installer une tirelire Enfant Soleil pendant quelques semaines pour nous aider à augmenter le montant du don remis à Enfant Soleil. Je vous adresse ici un merci bien sincère pour votre collaboration.

De même, je voudrais profiter de l'occasion pour remercier M. Raymond Guillet, Directeur adjoint de l'AMDEQ, pour son initiative et son implication dans cette collecte de fond; un événement qui lui tient à cœur. Un mot aussi pour remercier M. Albert Sleiman, Vice-président du Conseil d'administration de l'AMDEQ et Président du Festival Libanais, pour sa collaboration et son appui.

M. Guillet et M. Sleiman ont bien l'intention de récidiver l'an prochain en doublant, si possible, le montant remis cette année. *Pour ce faire, nous aimerions avoir encore plus de tirelires sur les comptoirs des dépanneurs, membres AMDEQ, alors n'hésitez pas à nous en faire part, il nous fera plaisir de vous en procurer une. La collecte de fond débute en septembre.*

3075, boul. W.-Hamel, bureau 229, Québec (Qc), 418-654-3232, sans frais 1 877 227-6045

www.amdeq.ca

info@amdeq.ca